

Comité de suivi  
du Projet Héritage

**COMPTE RENDU**  
**RENCONTRE #10**

RÉALISÉ PAR



1er octobre 2019

## Table des matières

1	Mot de bienvenue.....	3
2	Validation de l'ordre du jour.....	3
3	Mise à jour sur les travaux.....	3
4	Proposition – Visite du Site du Projet Héritage.....	8
5	Varia.....	8
6	Prochaine rencontre .....	10
7	Fin de la rencontre.....	10

## Liste des annexes

Annexe I : Liste de présences.....	11
Annexe II : Ordre du jour .....	13
Annexe III : Présentation.....	15
Annexe IV : Évènements concernant la communauté et l'environnement.....	17

## 1 MOT DE BIENVENUE

Cédric Bourgeois, facilitateur du Comité de suivi, démarre la rencontre avec un mot de bienvenue et un bref tour de table des participants. Il passe ensuite en revue les objectifs de la rencontre.

Les objectifs sont :

- Mise à jour sur les travaux accomplis et à entreprendre à l'été et l'automne 2019;
- Mise à jour sur la plantation de végétation;
- Le suivi des événements et des signalements.

Il est rappelé que les présentations seront sous forme de discussion ouverte et participative.

Le facilitateur procède à un retour sur les activités du 06 juillet 2019. Le constat général est qu'il y eut un faible nombre de participants en raison de la météo. Un membre ajoute qu'il y a tout de même eu de bonnes questions de la part des citoyens. Plusieurs d'entre eux semblaient en savoir peu sur le projet ou avaient des impressions erronées. L'évènement était donc une bonne occasion de visibilité et de communication avec la communauté. Le facilitateur rappelle qu'il faut d'ailleurs poursuivre les efforts d'information du Projet auprès du public.

## 2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le facilitateur présente la nouvelle proposition d'ordre du jour.

Les membres valident l'ordre du jour. La liste de présences figure en Annexe I et l'ordre du jour est en Annexe II.

## 3 MISE À JOUR SUR LES TRAVAUX

Un représentant de Graymont démarre la mise à jour sur les travaux réalisés ou en cours en date du 1er octobre 2019. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la présentation en Annexe III.

**Travaux réalisés :**

- Démantèlement du Bassin #1 : construit au mois d'août 2018, son démantèlement a permis de recueillir de la terre de qualité pour entreposage et qui servira éventuellement à la réhabilitation de la halde. Des poissons ont dû être retirés du bassin par une équipe de biologistes et remis en liberté dans un autre cours d'eau;
- Construction des Bassins #4 et #5 : ce sont les avant-derniers bassins servant à recueillir l'eau s'écoulant du chemin situé à l'intérieur du site et utilisé par les camions;



**Bassins #4 et #5**

- Construction d'un écran sonore entourant le Cours d'eau #3 : l'écran sonore à base de foin (qui est une idée de l'entrepreneur réalisant les travaux), l'écran a été très efficace et le foin a été entièrement réutilisé (une partie a été vendue et le reste servira à protéger les secteurs d'excavation du gel durant l'hiver;
- Construction du Cours d'eau #3 : viendra alimenter le Cours d'eau #1 et servira de compensation de milieux humides ou hydriques aux yeux du ministère de l'Environnement. Le cours d'eau sera ensuite végétalisé :



- Un membre demande quel est l'effet d'une pluie intense (comme celle du 1er octobre 2019) sur le cours d'eau, à quoi un représentant de Graymont explique que puisque l'ensemencement n'a pas encore été complété, ainsi, certains travaux pourraient devoir être recommencés;
- Plantation d'arbres et de végétation : Graymont a procédé à la plantation d'une parcelle d'essai en bande riveraine et sur la halde. L'essai sert à déterminer l'efficacité de la plantation et l'impact des chevreuils et des rongeurs sur les arbres;
  - L'objectif de la plantation est de reproduire un milieu le plus naturel possible. Quatre arbres ont été affectés par les animaux locaux, notamment des mélèzes;

- Fermeture du fossé des eaux sales : visait à capter les eaux sales et les diriger vers un bassin de décantation. En octobre 2018, l'ensemencement de la colline a démarré et depuis, la quantité d'eau sale s'écoulant de la colline a diminué au point de rendre superflu un tel fossé. Des barrières demeurent toutefois en place près des cours d'eau afin de prévenir le déplacement de matières en suspension :



- Un membre demande si d'autres fossés seront nécessaires au fur et à mesure que la colline s'agrandira, à quoi un représentant répond que d'autres fossés ne sont pas prévus, en raison de la végétation et de l'absence de terre à nue cet hiver;

## Atteinte du premier sommet de la halde



- Atteinte du sommet #1 (18 mètres) : représente le premier jalon de la colline, la réhabilitation de la halde a eu lieu durant l'été et se poursuivra à l'automne. Entre temps, Graymont entrepose la terre à différents endroits sur le site, en prévision de la réhabilitation;

- Aire d'entreposage Nord : terrain prêté par le centre équestre SAM pour l'entreposage de la terre requise pour les prochaines étapes du projet. Une clôture a été ajoutée pour délimiter la zone des travaux :

- Un membre demande si Graymont aura suffisamment de terre végétale, à quoi un représentant répond que oui, mais que l'obtention de tout-venant sera un défi;

**Plainte de bruit** : plainte d'un citoyen en date du 12 juillet 2019 à cause d'un bruit entendu à répétition pendant une semaine, lié en partie aux chenilles de bouteur et aux alarmes de recul utilisées sur le site du Projet Héritage:

- Un membre du Comité ajoute que la construction du centre d'entraînement des pompiers générerait aussi beaucoup de bruit à ce moment;
  - Un représentant de Graymont ajoute que les responsables de la construction ont justement été rencontrés pour discuter du bruit;
- Un autre représentant mentionne que le bruit généré par le Projet Héritage demeurait à l'intérieur des seuils de bruit permis, l'équipe a toutefois mené des analyses terrain pour être à l'écoute du bruit et non seulement des données;
- Afin de réduire de façon significative le bruit, Graymont a informé l'entrepreneur responsable des travaux du Projet Héritage qu'il devra avoir en tout temps un écran de quatre mètres à même les planchers d'entreposage afin de toujours protéger les travaux;
- Graymont a mené des essais afin de réduire le bruit de ses équipements, en plus de réduire les effectifs durant les vacances de la construction. Les zones de travail ont aussi été modifiées afin de limiter le bruit dans certains secteurs;
- Certains secteurs ont aussi connu des visites plus soutenues pour écouter le bruit venant des travaux;
- Le citoyen à l'origine de la plainte a lui aussi été informé de tout changement au niveau des travaux;
  - Un membre demande si le citoyen a exprimé d'autres plaintes, à quoi un représentant explique que le citoyen a été rencontré à deux reprises afin de valider les efforts menés;
  - Un autre membre explique que le bruit principal au moment de la plainte provenait de la construction du centre d'entraînement des pompiers;
  - Un membre demande si Graymont a mené des tests concernant le bruit lorsqu'il y a un vent faible et que le ciel est dégagé, car il entend souvent du bruit à ce moment;
    - Le facilitateur demande si ces situations sont fréquentes, à quoi le membre répond que non, ce sont des situations ponctuelles. Un représentant répond qu'il souhaiterait être avisé si la situation se reproduit et mener une visite terrain pour en prendre connaissance, au besoin;

- Un autre membre ajoute que, pour sa part, le bruit est plus perceptible lorsque le ciel est nuageux. Un représentant souligne qu'il y a eu des modifications récentes des zones de travail, ce qui pourrait expliquer le bruit;
- Le facilitateur demande quel est le protocole pour les visites terrain, à quoi un représentant répond qu'elles ont lieu tous les jours;
- Un membre ajoute que le bruit semble plus perceptible lors d'un temps sec, à quoi un représentant de Graymont acquiesce que le bruit, généralement, transite plus facilement par temps sec;
- Un membre demande de quelle façon la plainte a été transmise à Graymont, à quoi un représentant répond que ce fut via la ligne Héritage :
  - Le facilitateur ajoute que le système de plainte se veut un outil d'amélioration pour Graymont qui permet de cibler les différentes actions d'amélioration;

**Tranchée drainante** : un citoyen a manifesté des inquiétudes quant à la viabilité et l'entretien à long terme de la tranchée drainante :



Construction de la tranchée drainante

- Un membre demande ce que Graymont fait avec le phragmite (espèce envahissante) lorsque l'entreprise retire de la terre végétale, à quoi un représentant répond qu'elle est enfouie à deux mètres sous terre, d'après les recommandations des biologistes et des agronomes engagés pour le projet;
  - Il ajoute qu'un des engagements de Graymont est de ne pas contribuer à la prolifération de cette espèce envahissante;
- Concernant la tranchée drainante, le représentant explique que le concept a été proposé par une firme d'experts et qu'ils assurent que l'eau s'écoulera de façon naturelle, même lorsque la colline sera complète. La tranchée sert présentement à drainer les terres environnantes et le pompage de l'eau de la carrière. Au moment où l'eau de la carrière sera redirigée vers le cours d'eau entourant la colline, la tranchée drainante servira alors à drainer l'eau s'écoulant naturellement de la colline et du terrain avoisinant. En cas de pluie importante, une conduite est installée à même la tranchée drainante pour prendre en charge un débit important. Un trop-plein sera aussi installé afin de rediriger l'eau vers la carrière, au besoin.
- Il ajoute que du personnel de Graymont mènera des inspections périodiques de la tranchée drainante, au moment des entretiens préventifs de l'usine;
  - Un membre explique qu'il a de la réticence avec le concept, notamment en ce qui concerne l'impact du projet sur le drainage de son terrain et sur la nappe phréatique, etc.;
  - Un représentant rappelle que l'élément clé du concept de la tranchée drainante est que l'eau de la carrière ne sera pas plus pompée dans la tranchée drainante;

- Le membre ajoute que l'enjeu est plutôt la gestion de l'eau à long terme, voir une fois l'exploitation du site terminée ou si le site est repris par une autre entreprise, qui n'est pas porteuse des mêmes valeurs que Graymont;
- Un représentant de Graymont explique aussi que l'entreprise réserve de l'argent en fiducie pour la gestion du site, même après un départ potentiel de l'entreprise;
- Le facilitateur demande à qui revient la gestion de la tranchée drainante, Graymont ou au Parc ?
  - Un représentant explique que la gestion revient à Graymont;
- Un membre demande une clarification quant au concept de la tranchée drainante, à quoi un représentant de Graymont procède à une schématisation de la tranchée :
  - Un autre représentant explique qu'il y a trois mesures en place pour gérer le débit d'eau : un enrochement de la tranchée drainante, une conduite pour un débit plus élevé et un trop-plein (surverse) pour diriger un surplus important vers la carrière;
    - Le membre demande alors s'il y a des méthodes d'entretien des mesures de gestion du débit d'eau, à quoi un représentant répond positivement;
- Un membre réitère sa crainte quant à la gestion future de l'eau, bien que la conception à court moyen terme semble bonne, l'entretien à long terme sera garant de l'efficacité de la tranchée drainante;
- Un membre demande si l'entreprise a des obligations légales de gestion du site :
  - Un représentant réaffirme que oui;
  - Facilitateur suggère qu'une prochaine rencontre porte sur les obligations de l'entreprise en cas de vente ou de fermeture du projet, à quoi un représentant de Graymont répond affirmativement;

**Cours d'eau #4** : un citoyen a manifesté des inquiétudes concernant le cours d'eau et plus particulièrement sa taille et l'empiètement qu'il aura sur son terrain :

- Un représentant de Graymont explique que la firme d'experts qui a préparé le concept assure que le profil du cours d'eau #4 est adéquat pour le débit d'eau prévu. Le Bassin #6 assure aussi une régulation du débit d'eau dans le cours d'eau #4. Finalement, Graymont procèdera à des entretiens périodiques du cours d'eau afin de retirer la végétation qui pourrait ralentir le débit d'eau;

**Cours d'eau #1** : un citoyen a manifesté des inquiétudes concernant le nouveau cours d'eau et sa capacité de gestion des eaux de pluie ainsi que le risque d'inondation des terres avoisinantes :

- Un représentant de Graymont explique que la firme d'experts qui a préparé le concept assure que le profil du cours d'eau #1 est adéquat pour le débit d'eau. Il ajoute que la présence de seuils dans le cours d'eau, visant à favoriser les poissons et les espèces aquatiques, peut donner une impression de surcapacité d'eau. Un entretien sera toutefois réalisé périodiquement et en cas de correctif, le roc du cours d'eau pourrait être brisé et le profil du cours d'eau élargit;

**Bruit** : la contribution sonore consignée (uniquement du Projet Héritage) est demeurée à l'intérieure des critères émis (55 db) par le ministère de l'Environnement pour les mois de mars à août :

- Un écran sonore de foin a été installé lors de la construction du cours d'eau no.3, ce qui a permis une réduction sonore globale significative de 10 db;

- Un projet d'insonorisation d'un camion a aussi été mené, avec succès. Graymont évalue maintenant la pertinence de procéder avec l'insonorisation de sa flotte de camion;

**L'eau et le contrôle de poussières** : afin de contrôler les poussières au moment des travaux, seule l'eau provenant des bassins a été utilisée (sans utilisation d'eau de l'extérieur du site). Des abats poussières ont aussi été utilisés en juillet;

- À noter que des poissons ont été identifiés dans certains cours d'eau du Projet, de même qu'une tortue.

#### 4 PROPOSITION – VISITE DU SITE DU PROJET HÉRITAGE

Un représentant de Graymont explique que Graymont souhaite inviter les résidents avoisinants du Projet Héritage à une Journée Voisins – Employés – Familles le samedi 19 octobre, au matin, où les membres du Comité pourraient participer à titre de représentants du Comité et procéder à une visite du site du Projet Héritage :

- Un membre demande s'il serait possible d'inviter les élus des municipalités concernés, à quoi le représentant répond affirmativement. Il demande toutefois une confirmation à l'avance des participants, afin de réserver un nombre d'autobus approprié;
- La coordination des invitations des membres du Comité sera menée par le secrétaire du Comité;

#### Actions de suivi

Actions de suivi	Échéancier	Suivi
Envoi de l'invitation à la Journée Voisins – Employés – Famille aux membres du Comité	Semaine du 7 octobre	Fait
Envoi du Doodle aux membres afin de déterminer la date de la prochaine rencontre	Mi-novembre 2019	À faire
Compléter le Compte rendu de la Rencontre #10	Mi-novembre 2019	Fait
Envoi de la convocation Outlook pour la prochaine rencontre	Mi-novembre 2019	À faire
Validation et mise en ligne du Compte rendu de la Rencontre #10	Avant la prochaine rencontre du Comité	À faire
Tenir la prochaine rencontre sur les obligations légales de Graymont en cas de fermeture ou de vente de l'usine	Lors de la prochaine rencontre du Comité	À faire

#### 5 VARIA

À la demande d'un membre du Comité, un représentant de Graymont fait le suivi des émissions de GES de l'entreprise :

- Les usines de Bedford et de Marbleton sont ensemble au 10<sup>e</sup> rang des émetteurs de GES au Québec. Individuellement, l'usine de Bedford est au 25<sup>e</sup> rang;
- Les émissions viennent principalement de la production de chaux et de la combustion du gaz naturel, de coke de pétrole et de charbon pour alimenter les fours de l'usine;

- Graymont a procédé à une réduction de 20 % de ses émissions au Québec depuis 2010, principalement en utilisant des fours plus modernes et en diminuant la production des usines;
- Le membre demande s'il est possible de viser une amélioration des émissions de GES :
  - Le facilitateur reformule en demandant quels sont les objectifs de réduction de Graymont;
  - Le membre renchérit en disant qu'il souhaiterait que sa participation au Comité de suivi du Projet Héritage contribue à une réduction des émissions de l'usine de Bedford;
  - Le facilitateur demande si Graymont est assujéti au Système de plafonnement et d'échange des émissions du Québec (SPEDE), à quoi un représentant répond que Graymont participe volontairement au programme;
  - Un membre demande si Graymont a un plan pour réduire leurs émissions d'ici les prochaines années, à quoi un représentant répond que l'entreprise compte principalement sur la combustion de gaz naturel, une énergie plus « propre » que le charbon et le coke de pétrole ainsi que la participation au SPEDE;
    - Un autre représentant ajoute qu'un projet de valorisation des rejets de chaux vive pourrait mener à une baisse de l'intensité des émissions;
  - Le facilitateur ajoute que Graymont se verra obligée à réduire ses émissions, car le nombre de crédits carbone émis par le gouvernement du Québec diminuera dans les prochaines années, tel que prévu;
- Un membre suggère qu'une future rencontre devrait porter sur les émissions de GES de l'usine et la vision qu'a l'entreprise pour réduire ses émissions;
  - Le facilitateur demande au Comité si ce genre de question est lié au mandat du Comité de suivi du Projet Héritage, à quoi un membre ajoute qu'aux yeux des citoyens, la question est intimement liée au Projet Héritage, car il n'y a pas nécessairement de distinction entre l'usine et le Projet Héritage. En ce sens, le membre croit qu'il est pertinent pour les membres du Comité d'aborder le sujet;
  - Un représentant de Graymont mentionne que le sujet sera discuté à l'interne avant de procéder;
- Un membre demande si Graymont pourra compter sur le Projet Héritage comme un puits de carbone, à quoi un représentant répond que pour l'instant, l'entreprise ne peut utiliser la colline dans son calcul d'émissions;
- Un membre demande si Graymont a un comité citoyen qui a pour mandat de discuter des activités de l'usine et de ses opérations, à quoi un représentant de Graymont répond que non.

## **6 PROCHAINE RENCONTRE**

Le facilitateur propose que la prochaine rencontre ait lieu en décembre avant la période des Fêtes, à confirmer avec le Doodle et les disponibilités des membres du Comité.

## **7 FIN DE LA RENCONTRE**

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres pour approbation avant la prochaine rencontre. M. Cédric Bourgeois remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 20 h 40.

**Production du compte rendu**

Isaac Gauthier, Transfert Environnement et Société

Secrétaire du Com

# **Annexe I :**

## **Liste de présences**

## LISTE DES PRÉSENCES – 21 NOVEMBRE 2018

COMPOSITION	NOM DES MEMBRES	Présence
<b>MEMBRES DU COMITÉ</b>		
<b>Membres citoyens</b>		
Citoyen #1	Pierre Gervais	X
Citoyen #2	Isabelle Bernard	X
Citoyen #3	Urbain Swennen	X
<b>Membres citoyens substitués</b>		
Citoyen substitut #1	Julie Muzzi	
Citoyen substitut #2	Guyline Forget	
Citoyen substitut #3	Sébastien Paris	
<b>Représentant d'organismes locaux</b>		
Représentant du milieu socio-économique (RGABR)	Kevin Craft	X
<b>Représentants municipaux</b>		
Représentante de la Ville de Bedford	Marie-Pier Tougas	
Représentante substitut Ville de Bedford	Marie-Ève Brin	
Représentante de Stanbridge Station	Mélanie Lachance	X
Représentant du Canton de Bedford	Gilles St-Jean	X
<b>Représentants de Graymont (Coordination)</b>		
Directeur de Projet	Vincent Cloutier	
Directrice de l'usine de Bedford	Claudia Houde	X
Responsable relations communautaires et environnement	Josée Pinault	X
Coordonnateur du Projet Héritage	Erik Simard	X
<b>PERSONNES-RESSOURCES</b>		
Animateur	Cédric Bourgeois	X
Secrétaire	Isaac Gauthier	X

# **Annexe II :**

# **Ordre du jour**

**COMITÉ DE SUIVI**

**Projet Héritage, Graymont**

**Bedford**

**1015, Chemin de la Carrière, Bedford QC J0J 1A0**

**Mardi 1er octobre 2019, 18 h 30 – 21 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

- 18 h 30      Mot de bienvenue
- 18 h 35      Approbation de l'ordre du jour
- 18 h 40      Mise à jour sur les travaux
- Travaux réalisés
  - Travaux en cours
  - Suivi des événements – signalements
- 19 h 40      Proposition – Visite du site du Projet Héritage
- 19 h 50      Varia
- Émissions de GES – Usine de Bedford
- 20 h 20      Prochaines étapes/ prochaine rencontre
- 20 h 30      Fin de la rencontre

# **Annexe III : Présentation**

# Mise à jour du Projet Héritage

## ➤ Travaux réalisés :

- Cours d'eau #3 : Août 2019
- Écran sonore entourant le Cours d'eau #3 : Été 2019
- Retrait des poissons et démantèlement du Bassin #1 : Été 2019
- Construction des Bassins #4 et #5 : Été 2019
- Atteinte du premier sommet et réhabilitation progressive de la halde : Été 2019
- Travaux Phase 1 complétés: écran antibruit (1A), recouvrement de terre végétale, engazonnement et mise en forme des sentiers, Cours d'eau #3

## ➤ Travaux en cours :

- Tranchée drainante : Automne 2019
- Écran antibruit (2A) : Juin 2019 à juin 2020
- Début de la construction du tracé des tuyaux de dénoyage de la carrière : Automne 2019

## ➤ Verdissement du site :

- Plantation d'une parcelle d'essai en bande riveraine et sur la halde : Été 2019

## ➤ Bruit, Eau et Matières en suspension (MES) :

- Aucun dépassement des critères de bruit (55 dB) de mars à août 2019
- Aucun dépassement de la limite permise des matières en suspension dans l'eau (25 mg/litre)



# **Annexe IV :**

# **Évènements concernant la communauté et l'environnement**

## LISTE DES ÉVÈNEMENTS CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

#	Date	Description	Cause(s)	Actions correctives	Avis aux autorités	Statut
1	15 mai 2019	Inquiétude concernant la viabilité à long terme de la tranchée drainante et de son entretien		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander à nos consultants de valider le concept de la tranchée drainante</li> <li>- Ajout d'un trop-plein qui se verse dans la carrière</li> </ul>	N/A	Complété
2	15 mai 2019	Inquiétude concernant la capacité du Cours d'eau no.1 à gérer les eaux du bassin de dissipation et les eaux de pompage de la carrière		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander à nos consultants de valider la conception du CE</li> <li>- Ajout de points à surveiller</li> </ul>	N/A	Complété
3	10 juillet 2019	Déversement de 13L de liquide de refroidissement d'un camion articulé	Fuite d'un boyau au goutte-à-goutte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couches absorbantes et retrait de l'ardoise contaminée</li> </ul>	Oui	Complété
4	12 juillet 2019	Bruit constant entendu pendant une semaine complète	Chenilles et alarme de recul d'un bulldozer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constat du bruit la journée même</li> <li><b>Mesures de mitigation :</b></li> <li>- Écran de 4 m sur le plancher B</li> <li>- Essais pour réduire l'impact sonore des chenilles</li> <li>- Réduction des équipements sur le site durant la période des vacances</li> <li>- Sensibilisation des travailleurs du Projet Héritage</li> <li>- Redistribution des aires de travail pour éviter une concentration d'équipements dans le secteur Est</li> <li>- Augmentation des visites du secteur Sud et lecture ponctuelle du climat sonore</li> </ul>	Via le Comité de suivi	Complété

#	Date	Description	Cause(s)	Actions correctives	Avis aux autorités	Statut
5	17 juillet 2019	Inquiétude concernant le drainage de l'aire d'entreposage Nord		- Revalidation du concept avec les experts	N/A	Complété
6	19 juillet 2019	Déversement 6L d'huile hydraulique d'un tracteur	Fuite au niveau du lecteur de pression d'huile	- Retrait du sol contaminé avec une pelle ronde	Oui	Complété
7	7 août 2019	Déversement 5L de diesel lors du ravitaillement des machines	Déclencheur automatique fautif	- Retrait de l'ardoise contaminée	Oui	Complété